

AIDES ET SUBVENTIONS

LA CADAL : 60 ANS D'AIDE AU LOGEMENT



Créée et financée par le Département de Seine-et-Marne, la Caisse départementale d'aide au logement fête ses 60 ans le 26 octobre prochain ! Son but : aider au financement du logement social par le biais de prêts pour l'accession à la propriété, la rénovation ou l'agrandissement. Des prêts qui peuvent s'élever jusqu'à 15 000 €.



Créé le: 20/10/2021

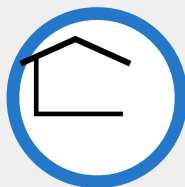
Faciliter l'accès au logement pour les familles

Vous êtes une famille seine-et-marnaise et vous avez besoin d'un coup de pouce pour financer vos projets de travaux ou d'achat ? Subventionnée par la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne, [la Caisse départementale d'aide au logement \(CADAL\)](https://cadal77.wixsite.com/cadal77) (<https://cadal77.wixsite.com/cadal77>) propose des prêts pour aider au financement dans l'habitat pour :

- l'accession à la propriété,
- la construction,
- l'acquisition d'un bien neuf ou ancien,
- le rachat de soultte,
- les travaux d'agrandissement, d'amélioration, de rénovation, d'adaptation, de réhabilitation,
- les travaux de copropriété.

À noter : certaines conditions sont requises pour bénéficier de ces prêts :

1. l'habitation doit se situer en Seine-et-Marne et constituer la résidence principale et personnelle du demandeur,
2. le barème de ressources CADAL s'applique.



Les travaux d'isolation, d'économie d'énergie et d'énergies renouvelables sont prioritaires.

Montants des prêts

BARÈME DES RESSOURCES		
Composition du foyer	Plafond annuel de ressources	Montant maximum du prêt
1 personne	34 641 €	15 000 €
2 personnes	51 771 €	
3 personnes	62 232 €	
4 personnes	74 544 €	
5 personnes	88 245 €	
6 personnes	99 303 €	
7 personnes et +	11 065 €	

Pour la construction et l'acquisition d'un logement, la CADAL prête 15 000 € avec un taux d'intérêt de 1 %. Si vous voulez agrandir et améliorer votre logement, des prêts jusqu'à 15 000 € avec un taux d'intérêt de 1,5 % sont proposés en fonction :

- > du coût des travaux,
- > des matériaux,
- > de la quote-part,
- > du reste à charge après les subventions, les aides, l'éco-prêt à taux 0%, etc.

La durée de remboursement des prêts varie de 3 à 15 ans.



— AIDES ET SUBVENTIONS

**La Caisse
départementale d'aide
au logement**

3 rue Paul Cézanne
77000 Melun

@ Email

📞 01 60 65 94 88

🌐 [cadal77.wixsite.com](https://cadal77.wixsite.com/cadal77) (<https://cadal77.wixsite.com/cadal77>)

